

ASSOCIATION TRANSPARENCE CITOYENNE

Annecy, le 5 février 2024

Nos réf : DAJ / IP / CADA – 2024-24

Affaire suivie par : Isabelle PAGE

Objet : Demande CADA – Subventions accordées par le Département de 2021 à 2023

Madame, Monsieur,

Par un courriel transmis le 25 janvier dernier au moyen de la plateforme associative et citoyenne MA DADA, vous sollicitez du Département de la Haute-Savoie communication des documents suivants :

- o La liste des subventions accordées par le Conseil départemental au titre de l'exercice 2021,
- o La liste des subventions accordées par le Conseil départemental au titre de l'exercice 2022,
- o La liste des subventions accordées par le Conseil départemental au titre de l'exercice 2023.

Compte tenu du nombre conséquent de documents sollicités et de la charge de travail particulièrement excessive induite par celle-ci pour les services du Département, les informations sollicitées ne peuvent vous être transmises.

La présente décision peut être contestée devant la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), 35 rue Saint Dominique, 75700 PARIS 07 SP, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Martial SADDIER,
Président du Conseil Départemental